

28^e Vinalies
Bordeaux, le 25 juin 2010

Prix des Vinalies

décerné à GAEC R. Branger et Fils

pour son AOC Muscadet Sèvre et Maine sur Lie Branger Comte de la Grelière vieilles vignes réserve limitée Blanc 2009

Commentaire de dégustation :

Œnologue parrain

Le Président National

André NICOD

